

## INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES\*

Chauvaud (Frédéric) - *Justice et déviance à l'époque contemporaine. L'imaginaire, l'enquête et le scandale*. - Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007 (Histoire). 298 p. Bibliogr.

C'est sur trois scènes complémentaires que F. Chauvaud déploie une histoire des perceptions de la justice pénale et de ses transformations, de la Révolution au lendemain de la première guerre mondiale, reprenant une vingtaine de ses papiers. La scène médiatique, d'abord, qui fait émerger des figures criminelles : le monstre sadique, relevant d'une pathologie héréditaire, ou le tueur en série (bien que l'époque ne connaisse pas l'expression), dont Dumollard, violeur et assassin de bonnes, est le premier représentant français (1861). À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, c'est le récidiviste qui se confond avec l'idée même de dangerosité, criminelle mais surtout sociale, car il est caractérisé par sa haine du travail et des valeurs de la société. Sur cette scène publique, s'entrecroisent discours savant et discours journalistique, consommés aussi bien par un public cultivé que populaire. Et pour l'auteur, les récits d'atrocités constituent un apprentissage pour les contemporains, en ce qu'ils « indiquent que chacun doit être capable de surveiller et de contrôler ses pulsions et que ceux qui usent de la violence échappent aux normes dictées par l'autocontrainte ». La scène de crime ensuite, dont l'exploitation s'organise dès cette époque. Avec le croquis des lieux – archive iconographique encore délaissée –, le relevé d'empreintes, l'examen du cadavre, la montée en puissance de la « preuve expertale », comme interprétation déductive d'éléments matériels, et le discrédit de la preuve testimoniale, en particulier le témoignage des enfants, susceptible d'être entaché de mythomanie. Enfin, la scène judiciaire, qui a semblé longtemps incompatible avec l'esprit républicain, comme le montre le conservatisme de la magistrature à l'égard du « libéralisme pénal » du Gouvernement provisoire de 1848. Ou encore les difficultés de l'acculturation judiciaire, qui fait que jusqu'en 1918, « la justice étatisée est employée à maintenir l'ordre au village », sans parvenir à pénétrer le domaine des relations politiques et sociales. Si F. Chauvaud parvient

bien à restituer les imaginaires attachés à la justice pénale, il peine en revanche à sortir d'une histoire linéaire des représentations. C'est visible par exemple dans l'analyse des affaires et erreurs judiciaires étudiées seulement sous l'angle des attentes et peurs de l'opinion publique à leur endroit, sans que soit indiqué comment une cause judiciaire se construit ni quels acteurs l'investissent ou la politisent.

E. T.

Hincker (Louis) - *Citoyens-combattants à Paris, 1848-1851*. - Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2008. 328 p. Bibliogr.

Le citoyen-combattant est un néologisme créé pour le différencier du soldat-citoyen de l'An II, comme du soldat mobilisé de la Grande Guerre. Le citoyen-combattant est celui qui a pris un fusil pour renverser en février 1848, la citoyenneté capacitaire de la monarchie de juillet ou, en décembre 1851, pour s'opposer au coup d'état du prince-président. Mais le citoyen-combattant ne saurait être celui qui s'est levé pour s'opposer en juin 1848, à un gouvernement issu du suffrage universel : il reste, lui, un insurgé. Quelques semaines ont suffi à renverser l'équation et illustrer ce que l'auteur appelle « l'apprentissage de l'illégitimité de la culture des armes » consacrant « la condamnation de toute lutte armée dans l'espace public républicain ». Pour arriver à ces conclusions, 539 dossiers ont été étudiés ; ils ont été constitués à l'occasion du vote des lois de 1881 et 1888, lois d'amnisties pour les condamnés ou d'indemnités pour les veuves ou ayant-droits, toutes deux débattues devant le Parlement d'une Troisième République soucieuse de légalité et fort désireuse de faire la différence entre la subversion des uns et l'héroïsme des autres.

O. R.

Brechon (Pierre), dir. - *Les élections présidentielles en France. Quarante ans d'histoire politique*. - Paris, La Documentation française, 2008 (Études). 184 p. Tableaux. Bibliogr.

Brechon (Pierre) - *La France aux urnes. Soixante ans d'histoire électorale*. - Paris, La Documentation française, 2009 (Études). 316 p. Cartes. Tableaux. Bibliogr.

Ouvrages classiques sur l'histoire électorale française sous la Cinquième République,

\* Établies sous la responsabilité de Paula Cossart et Emmanuel Taïeb, avec la collaboration d'Yves Déloye et Odile Rudelle.

ces deux nouvelles éditions actualisées offrent aux enseignants comme aux étudiants des cursus de science politique un panorama complet des transformations et résultats électoraux de 1945 à nos jours tant pour les élections nationales que locales. Pour chacune des grandes familles politiques françaises, le lecteur trouvera une analyse de son évolution électorale et de l'implantation territoriale. Un imposant dispositif cartographique permet de suivre avec précision les principales évolutions des courants idéologiques qui structurent encore aujourd'hui la vie politique française. Rédigés dans un style simple, ces deux livres offrent également l'avantage de proposer une étude de l'abstention et des votes blancs dont on sait l'importance dans une société démocratique de plus en plus marquée par des comportements de défiance à l'égard des institutions et acteurs politiques professionnalisés. Chaque chapitre est complété par une bibliographie fort précieuse.

Y. D.

Condette (Jean-François), dir. - *Les Recteurs. Deux siècles d'engagements pour l'École (1808-2008)*. - Rennes, Presses Universitaires de Rennes (Histoire), 2009. 256 p. Bibliogr. Index.

Issu des actes du colloque qui s'est tenu à la Sorbonne en mars 2008 à l'occasion des commémorations du bicentenaire de la fonction rectorale, cet ouvrage apporte un utile éclairage sur l'une des figures administratives majeures des politiques éducatives françaises depuis la refondation des bases de l'Université et de l'instruction publique par le Premier Empire. Proposant d'intéressants portraits biographiques (J.-D. Gergonne, G. Lyon, O. Gréard, R. Mallet...), il apporte aussi une précieuse analyse des mutations de la fonction rectorale depuis 1945 et éclaire particulièrement la dimension politique sous-jacente à la nomination d'un corps administratif chargé encore aujourd'hui de la mise en œuvre des politiques éducatives en France.

Y. D.

Grondeux (Jérôme) - *Georges Goyau. Un intellectuel catholique sous la Troisième République (1869-1939)*. - Rome, École française de Rome, 2007 (Collection de l'École Française de Rome, 381). 444 p. Bibliogr. Index.

Spécialiste de l'histoire intellectuelle catholique, J. Grondeux propose ici une

importante contribution à la compréhension des complexes rapports entre l'engagement religieux et l'influence publique et politique dans la France de la Troisième République. Figure aujourd'hui oubliée de l'histoire catholique française, Georges Goyau reflète bien les ambivalences d'un mouvement démocrate chrétien dont le traditionalisme n'empêche pas le ralliement à un modèle démocratique dont G. Goyau sera l'un des principaux théoriciens. De manière suggestive, l'auteur est également attentif à la conversion scientifique d'un publiciste qui sans jamais cesser d'être engagé trouvera dans la méthode positiviste les ressources d'un combat indissociablement politique et religieux.

Y. D.

*Revue d'histoire de la Shoah* - « Violences. Violences de guerre, violences coloniales, violences extrêmes avant la Shoah ». - 189, juillet-décembre 2008. 718 p.

« L'ombre portée de la Shoah » a longtemps conduit à déconsidérer les violences extrêmes qui l'avaient précédée, parce que mesurées à son aune, elles semblaient toujours de plus faible ampleur (G. Bensoussan). Pourtant, en adoptant une démarche généalogique, le dossier de ce numéro invite à penser les violences pré-génocidaires aussi bien dans leur singularité historique que comme matrices de l'holocauste. Massacres et carnages aujourd'hui moins connus, mais sans lesquels le génocide des Arméniens et des Juifs n'est pas compréhensible. Précisément, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du 20<sup>e</sup>, ont été commis des crimes de masse qui marquent un saut technique et quantitatif dans la perpétration de la violence : 200 000 Arméniens tués dans l'Empire ottoman en 1894 (V. Duclert), extermination de 100 000 Hereros par le Deuxième Reich, en hypothèse haute (J. Kotek), exactions durant les guerres balkaniques de 1912-1913 (O. Cosson), pogroms antijuifs dans la Russie révolutionnaire faisant 100 000 tués (N. Werth), ou massacre de Nankin par l'armée japonaise en 1937 (J.-L. Margolin). Le principe d'une concentration des populations civiles dans des camps s'invente également ici, dans le cadre des guerres coloniales, ou dans la lutte des Espagnols contre les indépendantistes cubains en 1896. Là, le général Weyler y Nicolau décide de « reconcentrer » les civils au prétexte de les protéger pendant les opérations militaires, et d'empêcher qu'ils n'aident la rébellion (A. de la Llosa et A. Becker). Mêmes objectifs annoncés pendant la guerre des Boers de 1901, où les

camps connaissent des taux de mortalité effrayants. Reste que « ce phénomène de type concentrationnaire n'est pas synonyme de système concentrationnaire » (A. Becker), comme l'organisera l'Allemagne nazie, et la métropole est parfois débordée par des initiatives militaires locales (J. Zimmerer). Enfin, il faut tenir compte de l'apparition de nouveaux moyens techniques (mitrailleuse, artillerie, gaz) et de l'ensauvagement des troupes pendant la Grande Guerre, pour comprendre sa « brutalité inouïe » (S. Audoin-Rouzeau et N. Beaupré). C'est ce contexte de guerre totale qui crée l'espace politique, militaire et culturel dans lequel un génocide peut advenir. Rappelant qu'on attribue à Hitler la remarque : « Qui se souvient du génocide arménien ? », Jay Winter indique que le second conflit mondial fut justement compris par le Führer comme une période favorable à la répétition d'un génocide. Culture de la haine, culture guerrière et revancharde, culture raciste développée avec les conquêtes coloniales, enfermement massif des civils, ont ainsi préparé les Européens à pratiquer une violence toujours plus forte dont la Shoah sera l'acmé.

E. T.

Gerbet (Pierre), dir., Bossuat (Gérard), Grosbois (Thierry) - *Dictionnaire historique de l'Europe unie*. - Bruxelles, André Versaille éditeur, 2009.

1213 p. Index. Bibliogr. Chronologie.

Ce nouveau dictionnaire consacré à la construction communautaire présente l'originalité d'inscrire systématiquement dans une perspective historique les institutions et politiques de l'actuelle Union européenne (UE). Le lecteur y trouvera non seulement des articles consacrés aux principaux événements constitutifs du sentier de dépendance historique de l'UE que des entrées consacrées aux hommes et aux idées qui animèrent les premières expériences de l'intégration régionale européenne ou encore d'utiles développements consacrés aux mouvements ou groupes d'intérêt européen. Dirigé par Pierre Gerbet, disparu en juillet dernier, cet ouvrage collectif deviendra vite un ouvrage incontournable pour tous ceux qui s'intéressent aux institutions et politiques européennes. Un seul regret : si chaque notice est accompagnée de quelques références bibliographiques, ces dernières privilégient trop souvent l'univers académique francophone.

Y. D.